



Micro-projet I Microproject

RobPatat

Rappel du projet (voir fiwap info 186)

Le projet Robpatat, en cours depuis avril 2025, est un nouveau projet Interreg (France – Wallonie – Flandre) qui vise à promouvoir l'adoption de **variétés robustes** tant sur le marché du **frais** que de la **transformation** et tant en pommes de terre **bio** qu'en production **conventionnelle**.

Le projet réalisera 2 enquêtes destinées à identifier les freins à l'adoption des variétés robustes sur le marché du frais et sur le marché de la transformation. Ces enquêtes délivreront un état des lieux complet sur les obstacles au développement des variétés robustes, qui servira de base à l'établissement d'un mémorandum pour l'avenir du secteur de la pomme de terre.

Avancées du projet

Les premiers mois du projet ont permis d'identifier les entreprises et personnes clés à qui partager l'enquête et d'élaborer un document synthétique avec les partenaires du projet traduisant les enjeux liés à la transition variétale.

Ces enjeux ont été classés en 5 catégories :

- Les enjeux agronomiques
- Les enjeux économiques
- Les enjeux environnementaux
- Les enjeux sociaux et organisationnels
- Les enjeux réglementaires et normatifs

Enjeux agronomiques

Au niveau agronomique, l'un des enjeux est la lutte contre les maladies et ravageurs. L'utilisation d'une plus grande diversité variétale dans l'espace et dans le temps, no-

tamment avec des variétés plus résistantes/tolérantes, peut permettre de mieux lutter tout en réduisant la dépendance aux pesticides.

Les cultures doivent également mieux s'adapter aux conditions locales et aux effets du changement climatique. Elles doivent supporter des conditions météorologiques plus extrêmes comme la chaleur, la sécheresse ou les pluies intenses et rester productives dans des sols de qualité variable.

Il faut aussi que les nouvelles variétés assurent des rendements stables, malgré des conditions environnementales changeantes, l'apparition de nouveaux ravageurs ou de souches résistantes de maladies.

Enfin, la qualité des tubercules doit répondre aux besoins des différents usages industriels, en garantissant une taille, une forme, une teneur en matière sèche, un goût et une texture adaptés.

Enjeux économiques

La filière pomme de terre doit également relever plusieurs défis économiques pour accompagner l'introduction de variétés robustes et assurer leur adoption à grande échelle. Le coût de production est un enjeu central. En effet, des variétés plus robustes peuvent permettre de réduire les dépenses liées aux traitements phytosanitaires et stabiliser les rendements grâce à une plus grande diversité variétale.

Leur acceptation par les transformateurs et les distributeurs est tout aussi essentielle, car ces variétés doivent répondre aux exigences de l'industrie et des consommateurs.

Une compensation financière pour les risques et efforts liés au changement de variétés peut être envisagée afin d'assurer une rentabilité pour le producteur et favoriser la transition.

L'investissement dans des plants certifiés représente un autre frein, car les nouvelles variétés sont souvent plus coûteuses et parfois disponibles en quantités limitées lors de leur lancement.

Enfin, un dernier enjeu économique concerne l'évolution des cahiers des charges en aval de la filière avec, par exemple, l'intégration de seuils maximums de traitements phytosanitaires qui pourrait influencer fortement les choix variétaux et la rentabilité économique des exploitations.

Enjeux environnementaux

La réduction de l'impact environnemental de la production de pommes de terre passe par une diminution de l'utilisation d'intrants qui peut être amenée par l'utilisation de variétés robustes qui peuvent demander moins de fertilisation et réduire les traitements phytosanitaires.

En parallèle, la gestion des gènes de résistances de ces variétés est cruciale, il s'agit d'éviter que les variétés robustes perdent leur efficacité en raison de pratiques inadaptées. Par exemple, en ne traitant pas suffisamment ou en intervenant au mauvais moment, on pourrait favoriser l'apparition de souches contournant les résistances et mener à un effet inverse en termes de nombre de traitements.

Enjeux sociaux et organisationnels

La transition vers de nouvelles variétés de pommes de terre implique aussi des enjeux sociaux et organisationnels importants. Leur adoption par les agriculteurs peut être freinée par la résistance au changement, les habitudes bien ancrées et la méconnaissance des nouvelles variétés. Pour réussir cette transition, un accompagnement adapté est nécessaire : les producteurs ont besoin d'informations techniques et d'un

suivi agronomique, tant en culture qu'en conservation.

Une collaboration étroite entre tous les acteurs de la filière est également essentielle : chercheurs, sélectionneurs, producteurs de plants, négociants, transformateurs et distributeurs doivent travailler de manière coordonnée et alignée.

Enfin, la pression sociétale joue un rôle et la réduction du nombre de traitements phytosanitaires contribuerait à améliorer l'image de l'agriculture auprès du grand public.

Enjeux réglementaires et normatifs

La transition variétale implique naturellement un processus de création variétale qui peut être long et coûteux et qui peut freiner l'arrivée de nouvelles variétés sur le marché.

À cela s'ajoutent les normes de qualité imposées par la grande distribution, notamment en termes d'apparence et de conservation des tubercules, qui peuvent restreindre les marges de manœuvre des producteurs.

Enfin, la disparition progressive de certaines matières actives utilisées en protection des cultures impose de continuer à produire efficacement avec un arsenal de plus en plus restreint, ce qui complique la gestion agronomique et sanitaire des cultures.

Les enquêtes

Les enquêtes sont en cours de validation avec l'ensemble des partenaires du projet et seront prochainement partagées au secteur.

Les avancées du projet seront publiées régulièrement sur les sites de tous les partenaires et sur le site dédié au projet (www.robpatat.eu). Pour plus d'informations, veuillez contacter Vincent Berthet : vb@fiwap.be.